

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2020 à 18H00**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 8 juillet 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 juillet 2020 à 18h00, à la Maison des Sports avenue Léo Lagrange - 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Luc PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Régine BEAL, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Régine BEAL à Eric BOUCOURT
Ludovic COMBE à Pierre ROZE
Sophie DELAIGUE à Stéphane RODDIER

Conseillers absents excusés : Bernard LORTON, Michel GONIN.**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante :** Séverine CHAPUIS, Patrice BION.**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE.

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES COMMUNES DE DORAT,
NÉRONDE SUR DORE ET SERMENTIZON AU SEIN DU SIAD DE LEZOUX**

Rapporteur : Tony BERNARD

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51

Suppléants ayant voix
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

5

Total votants :

58

Vu les dispositions de l'article L.5214-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif au mécanisme de représentation-substitution ;

Vu la délibération en date du 12 septembre 2019 du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne approuvant le transfert de compétence de l'action sociale d'intérêt communautaire au CIAS et notamment, l'aide et le soin à domicile, le bricolage, le jardinage et le portage de repas à domicile.

Considérant que la Communauté de Communes est désormais compétente en la matière sur l'ensemble du territoire ;

Considérant que les Communes de DORAT, NÉRONDE-SUR-DORE et SERMENTIZON adhèrent au Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD) de LEZOUX ;

Considérant le renouvellement de l'Assemblée délibérante, le Conseil Communautaire doit désigner des délégués pour les Communes de DORAT, NERONDE SUR DORE et SERMENTIZON.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la désignation des délégués pour les Communes de Dorat, Néronde sur Dore et Sermentizon, comme suit :

▪ **Commune de Dorat :**

- Tiphaine FLORES - Titulaire
- Noël DELARBOULAS - titulaire
- Sylvie CLEMENCON - suppléante

▪ **Commune de Néronde sur Dore**

- Danièle DELAFOUILHOUE - Titulaire
- Patricia MADERE - titulaire
- Marie-Claude DELAFOUILHOUE - suppléante

▪ **Commune de Sermentizon**

- Elisabeth FRESNEAU LABARRE - Titulaire
- Christiane DEFRADAS - titulaire
- Christiane CHAMPELOU - suppléant

TOTAL VOTANTS : 58	Conseillers présents : 53	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 58	Pour : 58	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD

Maire de Châteldon

